

SITES INTERNET COMMUNES ET GRAND ANNECY BULLETS MUNICIPAUX

Référence texte : INFO PLUI-HD - n°2 – 29 novembre 2019



Titre : Elaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal

Sous-titre : Urbanisme, habitat, déplacement : des enjeux désormais pensés à l'échelle intercommunale

Le 28 juin 2018, le Grand Anecy a décidé à l'unanimité d'élaborer un plan local d'urbanisme intercommunal intégrant le programme local de l'habitat et le plan de déplacements urbains (PLUI-HD).

Conçu à l'échelle des 34 communes du territoire, ce document deviendra la référence en matière d'urbanisme. Il permettra la mise en œuvre concrète des objectifs fixés par le projet de territoire de l'agglomération. Ainsi les problématiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacement seront désormais pensées collectivement par les communes et l'intercommunalité dans un souci de cohérence.

Suite à un appel d'offre, le Grand Anecy a sélectionné différents prestataires pour l'accompagner dans l'élaboration de ce document complexe. Le calendrier prévisionnel prévoit une approbation du document final fin 2023.

Actuellement la réalisation du diagnostic est en cours. Cette pièce du PLUI-HD doit faire ressortir les enjeux majeurs du territoire en terme d'occupation de l'espace, d'habitat, de déplacement, d'environnement et d'économie. Ces enjeux seront ensuite retranscrits au sein du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Pierre angulaire du PLUI-HD, il devra traduire la volonté politique des élus en matière d'aménagement et s'inscrira dans une dynamique de développement durable et de participation citoyenne.

En raison de la période pré-électorale, la concertation avec les administrés sera mise en œuvre après les élections municipales de mars 2020, pour contribuer notamment au diagnostic.